



PARCOURS ACADEMIQUE : Etudiants Etrangers Hors Union Européenne résidant ou non en Belgique – 2021-2022

### INFORMATIONS ETUDIANT

NOM : .....  
PRENOM : .....  
NATIONALITE : .....  
DATE DE NAISSANCE : .....  
DIPLÔME + DATE DE DELIVRANCE : .....  
LIEU DE NAISSANCE : .....  
PAYS DE NAISSANCE : .....  
SEXE : M / F  
TEL : .....  
E-MAIL : .....

#### DOMICILE LEGAL

Rue : .....  
Numéro : ..... Bte. ....  
Code postal : .....  
Localité : .....  
Pays : .....

#### DOMICILE DURANT LES ETUDES

Rue : .....  
Numéro : ..... Bte. ....  
Code postal : .....  
Localité : .....  
Pays : .....

#### CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

- C.I ou titre de séjour + copie
- Diplôme du CESS ou du bachelier + copie
- Visa « Etudiant » obtenu le .....
- Poursuites d'études : 20/21..... 19/20 : ..... 18/19 : ..... 18/17 : ..... 17/16 : .....
- Equivalence : oui/non - si oui → date : ..... - si non → preuve de la demande : oui/non
- Droit d'inscription payé le .....

Nom de l'étudiant : .....


Date d'obtention du CESS ou du Bachelier : .....

Date d'entrée sur le territoire belge : .....

**PARCOURS ACADEMIQUE depuis le CESS ou le Bachelier en BELGIQUE**

Année académique	Enseignement supérieur Université / Haute Ecole / ESA / Enseignement de Promotion sociale en Belgique	Section	Niveau	Diplôme obtenu ou nombres de crédits réussis
20/21				
19/20				
18/19				
17/18				

ENVOYER PAR MAIL A L'ADRESSE SUIVANTE : [secretariat.isips@hainaut.be](mailto:secretariat.isips@hainaut.be)



**Joindre obligatoirement au présent document une preuve de l'administration communale de la date d'arrivée de l'étudiant sur le territoire belge.**

***Il est préférable d'envoyer ce document par courriel.***

*L'étudiant reconnaît avoir pris connaissance du contenu de Règlement d'Ordre Intérieur des institutions d'Enseignement de Promotion sociale de la Province de Hainaut du 27 juin 2019 qu'il s'engage à respecter.*

Le ...../...../2021

Nom et prénom + Signature :